



# MISE EN PLACE DU DOCUMENT UNIQUE (DUERP)

FORMATION YCARE  
DURÉE 1 JOUR / 8 HEURES  
TARIF: SUR DEVIS



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'obligation générale de sécurité de l'employeur, lui impose d'évaluer les risques auxquels sont soumis ses salariés et de prendre les mesures nécessaires à la préservation de leur santé et de leur sécurité. La loi « Santé au travail » a renforcé cette obligation, en imposant notamment la conservation du DUERP et en ouvrant aux salariés concernés la possibilité de le consulter.



## PUBLIC

Responsables sécurité - Responsables QSE - RRH



## PRÉREQUIS

Aucun



## INSCRIPTIONS

Inscription 15 jours avant le début de la formation et jusqu'à 8 jours pour ajout d'un nouveau participant par mail [contact@ycare.net](mailto:contact@ycare.net)



## PARTICIPANTS

1 Personne minimum  
6 Personnes maximum



## ÉVALUATION

Quizz en fin de modules  
Quizz en fin de formation  
80% de bonnes réponses requis



## SITUATION DE HANDICAP

Nous étudions chaque situation pour adapter la prestation de formation en fonction des besoins.

## OBJECTIFS

- Décrire le contenu et les enjeux du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels (DUERP)
- Elaborer le DUERP pour en faire un outil de prévention
- Mettre à jour le DUERP

## PROGRAMME

### Définir le contenu du DUERP

1 HEURE

- Rappel sur la définition d'un DUERP
- Rappel des acteurs et de leur rôle
- La forme et le contenu attendus d'un DUERP

### Distinguer les enjeux du DUERP

1 HEURE 30 MIN

- Cadre juridique et principes généraux de prévention
- Analyse du document unique par l'administration : points sensibles
- Document unique, responsabilité civile (faute inexcusable) et responsabilité pénale

### Elaborer le DUERP pour en faire un outil de prévention

1 HEURE 30 MIN

- Rappel des définitions de la santé - sécurité
- Construire le tableau d'analyse des risques
- La méthodologie de construction d'un DUERP
- Etablissement des unités de travail

### Etablir son programme d'actions

1 HEURE 30 MIN

- Indicateurs de suivi et de performance
- Impliquer les salariés et l'encadrement dans la mise en œuvre de la prévention
- Obligation d'archivage du DUERP : portail numérique, échéances selon la taille de l'entreprise, durée
- Mise à disposition et conditions d'accès

### Prise en main DUERP par Ycare

1 HEURE 30 MIN

- Accès à la plateforme
- Création des unités de travaux et risques
- Création plan d'action de prévention
- Fonctionnement abonnement plateforme\*

\*abonnement DUERP Ycare 99 € HT / an

### Cloture et mise en action

1 HEURE

- Retour sur les attentes des participants
- Quizz de contrôle de l'apprentissage
- Remise de la boîte à outil

